

OLIVIER BAUD
PRÉSIDENT D'ENERGY POOL



« En 2017, nous récolterons le résultat de nos efforts »

Energy Pool, entreprise créée en 2009 et spécialisée dans la modulation de la consommation d'électricité (*cf. encadré*), voit enfin ses efforts aboutir. Après 7 années utilisées à construire ses modèles et sa stratégie, l'entreprise s'attend à une année 2017 de déploiement et d'accélération de son activité à l'international. Entretien avec son président.

Enerpresse – En quoi consiste l'activité d'Energy Pool ?

Olivier Baud – Nous sommes partis du constat que les industriels participaient très peu aux questions d'équilibrage des systèmes électriques et qu'ils étaient peu sollicités pour cela. Historiquement, lors de déséquilibres entre la production et la consommation d'électricité, la production était quasiment la seule variable d'ajustement. Or, l'effacement apporté par les industriels coûte moins cher que la construction d'une installation de production de pointe. Nous avons donc créé Energy Pool pour proposer aux industriels la gestion intelligente de leur consommation d'électricité. Nous ne travaillons qu'avec des gros consommateurs d'électricité. Nous avons signé des contrats avec une 40^e de sociétés en France représentant 200 sites pour une capacité d'effacement qui tourne autour de 1 200 à 1 500 MW. Nous sommes présents dans 7 pays, avec une capacité totale de 2 500 MW.

Comment avez-vous sélectionné les entreprises ?

Au début, nous sommes allés vers des industriels que nous connaissons et qui étaient ouverts à l'innovation. Il faut trouver des pionniers et s'adresser aux directions générales dans la mesure où l'approche est d'abord économique avant d'être technique. Il faut que l'entreprise y voit son intérêt. Ensuite, quand la direction est convaincue, il faut aller sur site voir les directeurs d'usine, les conducteurs de machine et les machines elles-mêmes. C'est l'aspect technique afin d'identifier ce qui peut être coupé pour un temps donné ou non puis il faut équiper le site afin de faire des mesures. Lors des équilibrages, nous avons des réponses à donner rapidement. Quand on a du temps, on téléphone au site pour leur demander de couper à un moment donné mais plus on se rapproche du temps réel, plus on va aller vers des automatismes.

Quel est votre business model ?

Nous avons trois moyens de gagner notre vie. Le premier qui représente la plus grande partie de notre chiffre d'affaires, consiste à prendre un pourcentage sur le flux que l'on vend. C'est le modèle utilisé notamment lors des appels d'offres de RTE. Le gestionnaire de réseau de transport nous paie pour lui fournir des capacités d'effacement, nous payons les consommateurs qui détiennent ces capacités et nous nous rémunérons grâce à un pourcentage sur le flux. Les deux autres moyens sont des activités destinées à l'international que nous lançons cette année : être opérateur pour le compte d'un tiers (un électricien local) pour lequel nous avons déjà signé un contrat à l'étranger mais qui reste encore confidentiel ; donner les moyens à un producteur d'électricité de piloter lui-même sa flexibilité, un modèle baptisé Solution for utility. Ce dernier sera dévoilé officiellement mi-novembre.

Justement, vous semblez vous tourner de plus en plus vers l'international, pour quelles raisons ?

Depuis 3 ans, nous avons effectué progressivement un changement stratégique en décidant d'aller dans des pays du monde qui ont un fort besoin d'équilibrage des réseaux. Ainsi, en dehors de la

France, nous sommes présents en Belgique, au Royaume-Uni, au Japon, en Corée du Sud où nous disposons d'équipes et de capacités d'effacement de quelques centaines de MW supplémentaires. Le prochain pays dans lequel nous allons démarrer, est la Turquie. Nous sommes prêts et nous attendons très prochainement la sortie de la réglementation pour la mise en place d'un marché de capacité. Nous avons déjà des industriels en attente représentant une puissance de 200 MW mais qui va monter très vite à 1 000 MW. La date du démarrage opérationnel de ce marché est prévue pour le 1^{er} janvier 2017. Si tout fonctionne, ça sera le plus gros démarrage au monde pour un marché de demand-response, presque la taille de la France d'un seul coup. Energy Pool a accompagné le pays depuis trois ans pour monter ce projet.

Quels sont les évènements marquants de l'année 2016 pour Energy Pool ?

2016 est une année charnière. Nous avons beaucoup investi ces 7 dernières années pour créer la société, ses concepts, pour nous développer à l'international. Nous avons construit le modèle en investissant 35 millions d'euros dont un tiers en autofinancement et le reste grâce à des emprunts. Tout cela nous a amené à un chiffre d'affaires d'environ 25 M€ en 2016 mais en 2017, nous allons récolter le résultat de nos efforts et nous devrions multiplier par 3 ou 4 notre chiffre d'affaires actuel. 2017 sera une année de rupture où nous passerons de la start-up à la PME avec le démarrage de nos activités à l'international. Pour accompagner cette évolution, nous avons décidé de reprendre en main le capital de l'entreprise et le management sera propriétaire de 75 % du capital après le rachat des parts à Schneider Electric qui reste cependant un partenaire stratégique. L'idée est de prendre notre avenir en main et de piloter nous-même notre stratégie avec un noyau d'actionnaires solides – les quatre membres fondateurs : Olivier Baud, Thierry Teirlynck, Christopher Darguence et Arnaud Viel mais aussi les salariés de l'entreprise et trois administrateurs extérieurs – qui nous apportent leur compétence.

Propos recueillis par Christelle Deschaseaux

Qu'est-ce que la modulation de la consommation d'électricité ?

La modulation de la consommation d'électricité recouvre trois activités :

- **La puissance de secours** : Il y a un aléa de production (exemple une panne d'une centrale) ou météorologique (exemple une vague de froid), il faut trouver de la puissance dans un délai très court. L'effacement industriel apporte ici une solution économique et fiable.
- **Equilibrage en temps réel** : Modulation de la consommation en continu (hausse/baisse) sur de faibles puissances. Cela permet d'apporter au système de la flexibilité en continu et de répondre aux variations de fréquence.
- **L'utilisation de l'énergie en surplus** : Parfois, le système électrique est excédentaire, d'autant plus depuis le déploiement des ENR. Ici il s'agit d'inciter les industriels à consommer pendant ces périodes. « C'est un sujet sur lequel nous travaillons avec un résultat moyen car cela change vraiment les habitudes et cela demande de s'organiser autrement, de consommer au bon moment. Il faut aussi disposer d'un cadre réglementaire qui le permette. Nous travaillons notamment beaucoup sur ce sujet en Turquie », explique Olivier Baud.